

plutôt à entrer ces négociations dans une nouvelle phase. L'Autriche demanda ouvertement des garanties pour ses possessions italiennes et pour le Danube, elle ne proposait rien en échange et se refusait même à modifier, selon les vœux de la Prusse, la Constitution militaire fédérale. Ce dernier objet devint le but principal des négociations entre la Prusse et l'Autriche, négociations qui traînèrent toute une année et n'aboutirent pas.

Sur ces entrefaites, le royaume de Naples était annexé au Piémont. Napoléon III, voulant rassurer les grandes puissances, manifesta l'intention de se rendre à Varsovie, pour prendre part à un congrès qui serait réglé les affaires d'Italie et d'Orient, notamment la question de Syrie, sans l'intervention de l'Angleterre. Le prince-régent de Prusse fit avorter ce projet en rendant visite à la reine Victoria, sur les bords du Rhin, et en déclarant en même temps à Paris qu'il se refusait à prendre part à un congrès où l'Angleterre ne serait pas représentée.

L'Empereur renonça dès lors à se rendre à Varsovie, et déclara aux puissances qu'il y était réuni qu'il restait toujours fidèle au traité de Zurich. On sait, au surplus, que la cour de Prusse n'ayant pas voulu épouser les intérêts de l'Autriche en Italie, les conférences de Varsovie aboutirent à un résultat négatif.

L'auteur de la brochure conclut que la Prusse doit toujours être sur ses gardes, que la France tient à la frontière du Rhin, etc. Bref, on se base sur les négociations que je viens d'analyser pour justifier la politique extérieure de la Prusse. Il faut laisser à la brochure et à l'Indépendance belge ces appréciations que nous citons sous toutes réserves.

#### SATISFACTION DE LA BELGIQUE.

Les deux pays avec lesquels nous avons conclu des traités de commerce depuis le changement de notre système économique, l'Angleterre et la Belgique, se félicitent des avantages qu'ils ont recueillis de ces traités.

En ce qui concerne l'Angleterre, nous avons enregistré les déclarations faites à ce sujet par les chambres de commerce, par les représentants des districts manufacturiers et par le chancelier de l'Échiquier.

En ce qui touche la Belgique, les témoignages de satisfaction commencent à se produire, et le *Moniteur des intérêts matériels*, qui se publie à Bruxelles, constate avec plaisir, dans son dernier numéro, qu'après les tableaux différentiels des importations et des exportations, les expéditions de fente par la France ont compensé largement la diminution du débouché vers l'Allemagne.

Voilà donc, d'une part, l'Angleterre qui déclare que les produits britanniques ont trouvé en France la compensation du déficit éprouvé sur les exportations aux États-Unis; et, d'autre part, la Belgique qui nous apprend que la France lui a offert la compensation du débouché qu'elle avait perdu du côté du Zollverein.

Tout cela est très heureux pour l'Angleterre et pour la Belgique, et nous comprenons qu'elles se réjouissent de cette large ouverture du marché français qui leur a permis de placer chez nous les produits qu'elles ne pouvaient plus placer ailleurs.

Mais enfin, en concluant des traités de commerce avec les deux nations, nous ne supposons pas qu'on se soit proposé seulement pour but de faire de la France l'exteroire du trop plein de leur production. Il serait par trop généreux d'attirer l'inondation chez nous, uniquement pour la satisfaction d'en débarrasser nos voisins. On a dû évidemment nous procurer aussi quelques avantages. Ces avantages, où sont-ils? Nous aimerions à les connaître, afin de pouvoir nous réjouir à notre tour.

P. B.—S. DARNIS.

#### Angleterre.

Le 14 mai a dû avoir lieu, au Parlement anglais, la seconde lecture de la proposition relative aux taxes de l'église qui l'année dernière n'a été repoussée qu'à la majorité d'une voix, celle du *speaker*. Selon toute probabilité la motion sera enlevée cette année, le parti de la liberté absolue faisant des progrès incontestables qu'il

que lents. C'est la fin de la religion d'État. C'est la liberté absolue, c'est comme le dit M. Bright l'inauguration du protestantisme dans le protestantisme, du droit de dissidence dans le dissidentisme, si l'on peut risquer ce néologisme.

Voilà ce qu'exprimait le progrès si notable du catholicisme en Angleterre, où il y a tant d'esprits qui sont troublés par ce régime de liberté illimitée parce qu'ils ont besoin d'une règle, d'une discipline pour maintenir leurs croyances; dans la crainte de s'égarer, ils préfèrent abdiquer complètement le droit d'examiner et se jeter dans le catholicisme; ils y trouvent le repos et la sécurité.

#### Syrie.

L'Union a reçu de Beyrouth, à la date du 2, des nouvelles d'Alep d'une extrême gravité. Il résulte de la lettre de son correspondant que, depuis plusieurs jours, il règne dans cette ville une grande recrudescence de fanatisme. On craint le renouvellement des massacres qui eurent lieu à Alep en 1852. Les chrétiens, et même les Européens, sont journellement insultés dans les rues.

La femme du consul de France a été battue en pleine rue par une femme turque. Les prêtres, qu'ils soient indigènes ou missionnaires européens, sont particulièrement l'objet de la haine ou plutôt de la rage des Turcs, car c'est une véritable rage que leur attitude envers les chrétiens.

M. B. Poujoulat, le signataire de la lettre, pense que les consuls agissent pour empêcher le retour d'affreux désastres. Dieu veuille qu'ils y réussissent mieux que leurs confrères de Beyrouth en 1860!

#### Amérique.

On écrit de New-York, 5 mai, à l'Agence Havas :

« La Nouvelle-Orléans est maintenant occupée par un bataillon de soldats de marine de l'escadre fédérale. L'armée du général Butler est à quelques milles de la ville; elle a débarqué par le lac Pontchartrain. Le commodore Ferragut, après avoir forcé le passage devant les forts Jackson et Saint-Philippe, est arrivé le 23 avril en vue de cette métropole, et a demandé qu'elle se rendit et que l'on arborât le drapeau de l'Union sur les édifices publics.

Le maire de la ville, M. John Mourve, a répondu une lettre très digne dans laquelle on remarque ce noble passage :

« La ville est sans moyens de défense, je ne suis pas un soldat. Je n'ai d'autorité que pour exécuter les lois de la Nouvelle-Orléans. De ma part, ce serait de la présomption que d'essayer de conduire une armée au combat, lors même que j'en aurais une à commander. Mais je sais encore moins rendre une ville qui n'est pas défendue, une ville abandonnée comme celle-ci, à la merci de vos canons et de vos mortiers. La ville est votre, de par la force brutale, et non de par le choix ou le consentement de ses habitants. C'est à vous de déterminer le sort qui nous attend. Quand à arborer un drapeau qui n'est pas de notre adoption, et auquel nous n'avons pas prêté serment, permettez-moi de vous dire qu'il n'y a pas parmi nous un homme dont la main et le cœur ne se paralysaient à la pensée d'un pareil acte. Votre occupation de la ville ne transfère pas le serment de fidélité prêt au gouvernement de son choix à un gouvernement qu'elle a délibérément répudié. N'espérez que l'obéissance que le vainqueur est en position d'arracher au vaincu. »

« Les eaux du Mississippi sont plus hautes qu'on ne les a jamais vues. Le désastre est immense. Des centaines d'habitations ont été emportées par l'inondation à Tiptonville et à New-Madrid. Des familles entières ont disparu, d'autres ont cherché un abri précaire dans des bateaux qu'entraîne la furie du courant.

« Une convention de planteurs de coton

s'est rassemblée à Selina, dans l'Alabama; elle a résolu de restreindre la production de cette denrée à 500 livres par travailleur, et de cultiver des céréales dans les terrains que n'occuperait plus le cotonnier. Tout planteur qui produirait au-dessus de 500 livres par travailleur, paierait une taxe de 25 dollars par balles en sus. »

#### CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

Par arrêté de M. le ministre de l'intérieur, en date du 10 mai courant, la nommée Melanie-Sophie Verhulst, femme Vaneck, âgée de 50 ans, née en Belgique, demeurant à Roubaix, condamnée le 28 mai 1861 par le tribunal correctionnel de Lille à un an d'emprisonnement pour abus de confiance, vol et escroquerie, actuellement détenue dans la maison d'arrêt de Lille, est expulsée de France.

Cet arrêté sera mis à exécution à l'expiration de la peine de la condamnée, fixée au 28 mai prochain.

On nous adresse la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de vous soumettre quelques observations sur les changements qui ont eu lieu dans les heures de certains trains sur la ligne de Tourcoing, Roubaix et Lille.

Ces observations, tardives aujourd'hui, peuvent devenir utiles dans le cas possible d'un nouveau changement.

Les deux villes de Roubaix et Tourcoing ont demandé à l'administration du chemin de fer l'addition d'un train, celui qui part de Lille à 9 heures 50 minutes du soir et y retourne partant de Tourcoing à 10 heures 30, à 10 heures 38 de Roubaix.

Je n'insisterai pas sur l'utilité de ce train, elle ressort d'elle-même. Seulement ces changements ont amené la suppression du train qui partait de Tourcoing à 1 h. 10, et de Roubaix à 1 h. 18.

De 12 h. 35 à 3 h. 35 il n'y a plus un seul départ pour Lille. L'intervalle est trop long.

Je vous prie, Monsieur, d'accorder une place à ma lettre dans les colonnes de votre estimable journal.

« Agréez, Monsieur, etc. »

« VOTRE ABONNÉ.

« Roubaix, 19 mai 1862. »

Nous savons parfaitement que les exigences du service, occasionnées par les correspondances, ne peuvent pas toujours se plier aux besoins des deux villes, mais nous sommes l'interprète de la généralité des voyageurs en réclamant, dans le plus bref délai possible, le rétablissement du train qui partait de Roubaix à 1 h. 18.

J. R.

Tourcoing. — Comme nous l'avons dit dans un de nos derniers numéros, l'exposition des plans faits pour le concours de l'Hôtel-de-Ville sera ouverte le 22 mai au Casino, et close le 16 juin. Il sera perçu à l'entrée, au profit des établissements hospitaliers de cette ville, une rétribution de 1 fr. les jours ouvrables, et de 50 cent. le dimanche.

La décision du jury sera proclamée le lundi 2 juin, à trois heures.

Nous donnerons une appréciation détaillée sur cette exposition. On comprend que ce travail nécessite des études qui pourront en retarder un peu la publication.

#### ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 13 au 19 mai 1862 inclus.

##### NAISSANCES.

14 garçons, 19 filles.

##### MARIAGES.

Du 14 mai. — Entre Stanislas-Joseph Dupureur, sellier, et Léocadie-Eugénie Barot, ménagère.

Du 19. — Entre Cyprien-Joseph Clément, teinturier, et Firmin-Adèle Nis, journalière. — Édouard Pontdeville, journalier, et Mathilde-Joseph Deligne, journalière.

##### DÉCÈS.

Du 13 mai. — Sophie Weinmann, 18 ans, piqûrière, Hôpital.

Du 14. — Léonard Brys, 23 ans, journalier, célibataire, Fontenoy.

Du 15. — Amélie Libeer, 18 ans, journalière, célibataire, Galon-d'Eau. — Jules-Joseph Rousset, 29 ans, tisserand; épouse de Juliette Lefebvre, Hôpital. — Clémence Marbaix, 35 ans, ménagère, épouse de Frédéric Devos, à l'Hôpital.

Du 16. — Rosalie Delmée, 69 ans, ménagère, veuve de Nicolas Moulard, rue de Tourcoing.

Du 17. — Coralie Hennekin, 18 ans, journalière, célibataire, Basse-Mazure. — Philomène Vandendriessche, 20 ans, tisserand, 43 ans, tisserand, célibataire, Hôpital.

Du 18. — Gustave Decréme, 12 ans, chemin de l'Hommelet. — Handekyn, 54 ans, journalier, époux de Marie Wollay, Hôpital.

Du 19. — Colette Flévez, 44 ans, ménagère, veuve de Marin Vanderpoest, Blanchemaille.

Plus 5 garçons et 8 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

#### CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 18 mai 1862.

Sommes versées par 47 déposants, dont 9 nouveaux . . . . . fr. 6,385

41 demandes en remboursement . . . . . 8,190 65

Les opérations du mois de mai sont suivies par MM. L. Eckman et A. Delfosse, directeurs.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

#### COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 19 le 20 hausse baisse  
3 % ancien . . . . . 70.50 70.40 » » » 10  
3 % nouveau. 69.55 69.40 » » » 15  
4 1/2 au compt. 97.85 97.70 » » » 15

#### Tribunaux.

La Cour impériale, chambre des appels de police correctionnelle, vient de prononcer son arrêt dans l'affaire du journal *le Travail*, poursuivi pour délit d'outrage à la morale publique et religieuse.

M. Cassé, gérant du journal, avait été condamné en première instance à deux mois d'emprisonnement, et M. Aubry, imprimeur, à un mois de la même peine; cinq prévenus étaient en cause, le tribunal correctionnel en avait renvoyé trois de la prévention.

Le ministère public avait interjeté appel de ce jugement.

La Cour a réformé ainsi le jugement : Casse a été condamné à un an d'emprisonnement et à 2,000 fr. d'amende; Aubry, imprimeur, à trois mois de prison et 500 francs d'amende. MM. Taule et Tridon, qui avaient été d'abord renvoyés, ont été condamnés, le premier à huit mois d'emprisonnement et à 1,500 fr. d'amende, le second à trois mois d'emprisonnement et 200 fr. d'amende.

M. Rousselle a été une seconde fois renvoyé de la prévention.

#### CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 19 mai 1862.

Tout Paris veut voir et saluer le vice-roi d'Égypte, Saïd-Pacha. Cette respectueuse sympathie est bien due à un prince qui s'efforce de développer en Égypte les bienfaits de la civilisation et qui s'est fait, en dépit des récriminations violentes de l'Angleterre, le protecteur de l'une des plus hardies et des plus fécondes entreprises des temps modernes : le percement de l'isthme de Suez.

Pendant leur séjour à Lyon, Saïd-Pacha et les personnages de sa suite, ont fait, dans certains magasins, d'importantes acquisitions. Dans un seul, un des ministres

de la suite du vice-roi a acheté pour cinquante mille francs. Tout le monde se loue, à Lyon, de la générosité véritablement princière de Saïd-Pacha.

Il est probable que les Parisiens n'auront qu'à se féliciter du passage de Son Altesse en raison même de la séduction que ne peuvent manquer d'opérer sur ce haut personnage les merveilles des arts et de l'industrie française.

On annonce l'arrivée prochaine à Paris d'un grand chef Touareg, descendant du Prophète. C'est le commandant Meircher, aide-de-camp du général de Martimprey, sous-gouverneur de l'Algérie, qui doit présenter à l'Empereur le chérif Okoman et les hommes de sa suite.

On annonce le prochain départ de M. Mirès pour Constantinople.

Le célèbre financier, quoiqu'on prétende, n'est pas découragé par l'insuccès de sa dernière tentative de souscription. Son intelligence saura bien lui faire retrouver le chemin des grandes spéculations et les preuves de confiance ne lui manqueront pas plus que les démonstrations sympathiques ne lui ont fait défaut depuis le jour où il a eu le bon esprit de se faire mettre en liberté.

Il est arrêté que l'on va construire en face le Palais-de-Justice une caserne, et à chaque angle un théâtre. L'exécution de ce projet est décidée, et les directeurs de ces deux entreprises sont désignés. L'un est M. Gaspari, le directeur actuel du théâtre du Luxembourg, le second, M. A. Kiener, propriétaire du privilège du théâtre Saint-Marcel. Ces deux théâtres sont condamnés à la démolition pour faciliter le percement d'une large voie de communication.

C'est à peine si l'on parle maintenant du nouveau théâtre italien que M. Pereire devait faire construire sur le boulevard Malesherbes. Il en avait été grandement question il y a quelques mois. L'affaire est-elle abandonnée? N'est-elle que suspendue? On l'ignore. Des intérêts divers étaient engagés dans cette opération et il paraît qu'il n'y a pas été encore possible de les amener à une entente complètement satisfaisante. Le temps, heureusement, surmonte bien des obstacles et ce qui ne se fait pas aujourd'hui pourrait fort bien se faire à une époque assez rapprochée.

La tempête soulevée par les fameux *Judis de Madame Cherbouneau* n'est pas encore apaisée.

M. de Pontmartin, armé de ce livre-masse, tombe à bras raccourcis sur les princes de la littérature, — sur Jules Janin, sur Théophile Gautier, sur Edmond About, etc.

Tous ces charmants écrivains sont éreintés avec la meilleure grâce du monde. Quelle vigueur, quelle verve, quel poignet! Qui aime bien, châtie bien, dit le proverbe; M. de Pontmartin doit avoir pour tous ses confrères un amour sans pareil, car il les a rudement châtiés! C'est Michel Lévy qui a forgé ce tonnerre; c'est de chez lui que sortent ces terribles *Judis* qui occupent en ce moment tout le Paris-lisant.

Les savants ont le tort de voir plus loin que ceux qui blâment. De parti pris, toutes les idées ou les innovations dont on peut espérer un résultat ou un progrès.

Le projet, d'ouvrir à Paris en 1863 une Exposition universelle de la gente canine, a provoqué des plaisanteries dont les journaux illustres se feront les échos.

Le fameux Barnum a inventé le concours des nourrissons et les deux Américains, on se le rappelle, ont répondu à cette singulière proposition avec un empressement justifié d'ailleurs par la qualité de leurs produits.

Pourquoi blâmerait-on le projet d'amélioration des races canines? Les chiens, après tout, rendent quelques services, et leur intelligence est au moins à la hauteur de celle des chevaux; demandez-le plutôt aux nombreux disciples de saint Hubert.

LOUIS TIECK.

(La suite au prochain numéro.)

#### KERMESSES.

Dimanche 25 mai.

Englos, Fives.

Lorsqu'il veut entrer, elle s'avance à la rencontre de cet étranger, qui a l'air d'un homme de condition. Ils se saluent, l'inconnu demande la permission de s'arrêter, dit qu'il a laissé son cheval à son domestique dans l'allée des tilleuls et qu'il est entré dans le jardin; il regrette de ne pas trouver le reste de la famille, et là-dessus, Dorothee l'engage à attendre au salon que l'orage soit passé, et à y rester jusqu'au retour de sa mère et de ses sœurs.

Cependant, répond Dorothee, quand il éclate sur notre tête et que les éclats et la foudre ne font plus qu'un, je crois qu'alors tous les mortels craignent plus ou moins; car là où il n'y a aucune résistance à opposer, où un coup soudain et imprévu peut me frapper, je suis effrayée précisément parce qu'il m'est impossible de me mettre sur mes gardes. En cet instant, je ne suis tranquillisée que par ma foi dans un destin inévitable, et par cette réflexion que je ne vaux pas mieux que des milliers de mes semblables exposés au même péril.

Voilà ce qui s'appelle un sentiment courageux, reprend l'inconnu, au prix de cette pusillanimité fort commune chez les dames, qui s'évanouissent presque de frayeur, perdent toute contenance, et se lamentent dès que les éclairs commencent à luire dans le lointain.

C'est vrai, réplique Dorothee, et je tremble déjà pour ma mère et pour mes sœurs qui ne sont que trop impressionnables. Je n'y trouve pas à redire, parce que qu'il se peut que cette frayeur si poignante ne soit qu'une maladie du corps.

C'est ce qu'il n'est pas facile de décider, répond l'étranger, parce qu'il nous faudrait d'abord rechercher quelle est la puissance d'une volonté forte, si, quand

l'âme se contraind, le corps ne fait pas au moins quelques pas avec elle, et si la santé ne vaît pas de la disposition capricieuse qui produit l'état malade.

Cela même, dit Dorothee, à la question de savoir jusqu'à quel point nous sommes libres, et ce que peut notre volonté sur le physique et sur le moral.

Certainement, réplique l'inconnu; toutes les considérations sérieuses conduisent à cette grande question, et si nous n'y avons répondu, nous ne pouvons prendre intérêt à rien, ni avoir foi en nous ni dans les autres.

Liberté! soupire Dorothee: vous croyez donc à la liberté? Moi aussi autrefois, quand j'étais plus jeune.

Plus jeune, mademoiselle? expression étrange dans votre jolie bouche. Jeune homme, je doutais, et ce n'est que plus tard que j'ai acquis cette conviction.

Pardonnez-moi, s'écrie Dorothee confuse, de m'égarer avec vous dans une conversation pareille, je...

Ne me traitez pas, dit l'étranger l'interrompant, comme un jeune inconnu qui ne serait là que pour vous dire quelque chose d'obligant. Vous m'avez accueilli avec une belle et sérieuse confiance, et je sais que je n'en suis pas indigne.

Et en effet, cet homme, auquel elle a même négligé de demander son nom, lui paraît si peu un étranger, qu'il semble qu'elle parle avec une ancienne connaissance ou avec un frère. Depuis longtemps elle n'a pas eu cette confiance d'exprimer ses pensées sans craindre d'être mal comprise; elle s'en trouve tellement à l'aise qu'elle ne prête que fort peu d'attention à l'orage qui s'approche, et qu'elle oublie même la soirée à laquelle elle n'a jamais pu penser sans effroi. Dans le cours de la

conversation, l'étranger parle de ses voyages et raconte maintes circonstances de sa vie; il remonte jusqu'à sa jeunesse, et dit enfin qu'il a visité souvent cette maison, et surtout le père de la demoiselle, mort dans la force de l'âge. Vous lui ressemblez étonnamment, dit-il en terminant, et, dès le premier abord, je n'ai pu considérer sans émotion ces traits gracieux.

Elle est surprise de voir déjà la famille revenir de l'église. On salue l'étranger, la mère recule presque d'effroi, et Dorothee pâlit lorsqu'elle l'entend nommer le comte Brandenstein. On l'invite gracieusement à dîner, et le vieux baron Wallen paraît également, ainsi que le conseiller Alfred et le jeune officier; ces deux derniers sont venus, à cheval, de la ville. Les dames s'occupent de leur toilette, et Dorothee seule dans sa chambre, se perd dans ses profondes pensées. Le monde apparaît plus étrange que jamais à son esprit; à peine peut-être se remettre assez pour disposer convenablement sa modeste toilette, et lorsqu'ensuite elle revient, comme plongée dans un songe, rejoindre la société, tous les visages lui paraissent sévères, gênés, étranges même, surtout la physionomie tendre et onctueuse du baron, qui semble bouleversée par l'effroi. Un mélange inexplicable d'ironie et de gaieté s'empare, comme un frisson, de tout son être, quand il lui revient en pensée qu'elle doit, le soir même, reconnaître cet homme pour son fiancé. Autant elle trouve le jeune officier et le conseiller indifférents, autant elle rencontre d'amitié, de confiance et de douceur dans les regards de l'étranger, que la veille encore, elle a entendu dépendre comme un homme mauvais et dangereux.

Il est le seul à table qui ne paraisse pas

préoccupé. Il parle des affaires qu'il traite pour son ami l'Américain; il nomme les biens qu'il a déjà achetés ou pour lesquels il est encore en marché, et l'on s'étonne de l'immense fortune de l'inconnu qui peut réunir les plus belles propriétés en un seul grand domaine. Grâce à la souplesse d'esprit du comte, la conversation devient bientôt plus franche, et le baron, qui semble résister avec force au sentiment qui l'opprime, cherche à l'attirer à lui et à la diriger, afin surtout que les jeunes gens et la maîtresse de la maison n'aient pas se relâcher de leur vénération habituelle pour lui.

Mais un entretien, où ne règnent pas une franche naïveté et une grande délicatesse de sentiments, ne dégenère que trop ordinairement en polémique irritante, c'est aussi ce qui arrive en cette circonstance; car les paroles du baron sont autant d'attaques déguisées contre le comte et contresens opinions, telles qu'il se les représente d'après le portrait qu'on a tracé de cet homme. Celui-ci fait d'abord peu d'attention à ces démonstrations; il s'entretient principalement avec Dorothee, assise à côté de lui, parle de ses affaires, et finit par dire, comme en plaisantant, qu'il est même chargé par son ami l'Américain de lui chercher une femme.

Ce ne peut être une résolution sérieuse ni de votre part ni de la sienne, dit la baronne.

— Et pourquoi pas? reprend le comte; moi ami ne fait qu'imiter les princes régnants qui, en pareille circonstance, traitent par mandataires et d'après des considérations politiques. Il n'est plus jeune et ne peut s'attendre à allumer une passion; il a faites de tristes expériences dans sa jeunesse et appris par son propre malheur,

comme par celui de nombre de ses amis, que ce que les hommes appellent amour n'est qu'enrêlement passager, vanité souvent, quelquefois même aveuglement, et que la plupart des mariages contractés sous les auspices d'une passion apparente ne procurent qu'une misérable existence. Je suis son ami le plus intime, et il compte sur ma connaissance du cœur humain pour lui obtenir un lot qui lui convienne.

Le baron répond qu'une pareille entreprise lui paraît toujours épineuse et que l'étranger y joue le bonheur de sa vie.

— Le bonheur? reprend le comte; assurément, s'il s'imaginait trouver cette félicité absolue, infinie, inexprimable, que la jeunesse attache ordinairement à ce mot. Mais où la trouvons-nous? Celui qui ne sait pas borner ses desirs, n'arrivera à rien, et surtout à ce qui dépasse toutes les bornes. La résignation peut d'abord paraître pénible, mais sans elle aucune position n'est supportable; car, sommes-nous vrais avec nous-mêmes, tous les ravissements font immédiatement place à la tristesse, ne font même qu'un avec elle, et beauté, art, enthousiasme, tout cela n'existe que pour l'homme terrestre, parce que ce sont des choses passagères, bien que la source de tout ce qui est divin soit éternelle.